

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE SAINT-LUCIEN**

**SÉANCE
ORDINAIRE**

Le 12 avril 2021

Septième séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-Lucien, tenue virtuellement en visioconférence ce douzième jour d'avril 2021 et à laquelle sont présents :

Présences :	Présent	Absent		
	X		Mme Cynthia Laplante	parent
X		Mme Émilie Dupuis	parent	
X		M. Yannick Godin	parent	
X		Mme Malorie Gagné	parent	
X		Mme Vivianne Roux	parent	
X		Mme Nathalie Prud'homme	parent	
X		Mme Amélie Collette	enseignante	
X		Mme Ginette Bonneau	enseignante	
X		Mme Tanya Drolet	enseignante	
	X	Mme Mélanie Grégoire	service de garde	
X		Mme Nathalie Gosselin	enseignante	
X		Mme Mélanie Crichton-Pelletier	professionnelle	
X		Vacant	soutien	
X		Sans droit de vote		
		Vacant	Communauté	
X		Mme Julie Fournier	Directrice adjointe	
X		Mme Nathalie Ménard	Directrice	

Proposition de l'ordre du jour

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Mot de la direction
Invités :
 - Mme Dominique Lachapelle, Directrice générale (18h30)
 - Mme Élisabeth Mc Donough, Directrice du service des ressources matérielles (19h)
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Échange avec la directrice générale Mme Dominique Lachapelle (20-30 min)
- 5) Présentation ressources matérielles (Échéancier des travaux cours d'école et qualité de l'air) par Mme Élisabeth Mc Donough (30 min)
- 6) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 7) Suivi au procès-verbal du 11 mars
 - a) Lettre de remerciement pour IGA et Écono escompte
 - b) Lettre de remerciement pour Roger Nolet
 - c) Lettre de remerciement pour dons de 1000\$
- 8) Parole au public
- 9) Consultation :
 - Balises pour les frais chargés (cahiers d'exercices) et balises pour les effets scolaires (information, consultation en juin)
 - Renouvellement du service alimentaire
- 10) Information du comité de parents
- 11) Information de l'OPP
- 12) Info COVID
- 13) Fondation Christian Vachon
- 14) Consultation pour les critères de sélection des directions d'établissement (date à déterminer)
- 15) Varia :
- 16) Levée de l'assemblée

	<p>1) Ouverture de l'assemblée : 18h33</p> <p>La rencontre se déroule en mode virtuel. Mme Émilie Dupuis souhaite la bienvenue à toutes et à tous.</p>
	<p>2) Mot de la direction</p> <p>Mme Ménard souhaite la bienvenue à la stagiaire de Mme Gosselin, Anne Bénédicte Bourassa. De plus, elle demande aux membres leur accord à changer l'ordre des points à l'ordre du jour pour permettre aux invités de prendre la parole dès l'ouverture de la rencontre.</p>
	<p>3) Adoption de l'ordre du jour</p> <p>L'ordre du jour est proposé par Mme Malorie Gagné et adopté à l'unanimité.</p>
	<p>4) Échange avec la directrice générale Mme Dominique Lachapelle</p> <p>Lors de la dernière rencontre du CE, les membres avaient formulé le souhait de rencontrer Mme Lachapelle en lien avec le changement de bassin et plusieurs préoccupations. Cette dernière fait le point sur les questions qui lui ont été transmises. Elle parle de la vision à long terme qu'elle a pour l'école. La rénovation du bâtiment et l'accueil d'une nouvelle clientèle : la maternelle 4 ans. Les évaluations de clientèle permettent de constater qu'il faut prévoir une école primaire supplémentaire à Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle souligne l'importance de mettre en valeur l'école grâce aux efforts de l'équipe en place et la mise sur pied de projets novateurs. Au sujet du poste de direction adjointe, Mme Lachapelle informe les membres de sa décision de le reconduire bien que le nombre d'élèves ne le justifie pas. Elle mentionne qu'en raison de l'augmentation de clientèle à venir, des trois secteurs de clientèle qui s'y retrouvent : le régulier, les concentrations sportives et artistiques et le secteur d'adaptation scolaire, l'école a bien besoin de ce soutien. Ainsi, dans le contexte actuel, elle juge que le poste est nécessaire au milieu et à son épanouissement. Elle précise que cette décision appartient à la direction générale et qu'elle est prise en fonction des changements et des besoins. Il est question maintenant des qualités des gestionnaires en place et du choix qui est fait en fonction des besoins de l'école. Mme Lachapelle informe les membres qu'il est important pour elle de faire des choix éclairés pour les directions des écoles. Sa formation de psychologue industriel lui permet de tenir compte des qualités de la personne et des caractéristiques du milieu. Maintenant, dans le respect du cheminement professionnel du gestionnaire, les postes qui s'ouvrent dans les écoles sont présentés à l'ensemble des gestionnaires pour que ceux-ci puissent postuler en fonction de leurs aspirations, de leur bagage et pour améliorer leurs conditions. Elle précise que la pénurie de gestionnaires vécue depuis quelques années s'estompe actuellement. Quelques questions et commentaires en rafales permettent à la directrice générale de préciser des éléments. Concernant la possibilité de se retrouver avec des classes multi pour la nouvelle année en lien avec à la baisse de la clientèle, Mme Lachapelle répond que cela est vécu dans d'autres milieux. En fonction de la lecture de la clientèle, la procédure de l'organisation scolaire norme la répartition des groupes dans une école. Elle note l'importance de l'implication de tous et la valorisation des projets et bons coups de l'école. Elle croit en l'engagement de tous et elle continuera de suivre de près l'évolution de Saint-Lucien. Elle dit avoir très à cœur cette école, car c'est une école résiliente. Elle réitère le soutien de tous les services du Centre de Services scolaires des Hautes-Rivières pour répondre aux besoins du milieu.</p>

5) Présentation des ressources matérielles (Échéancier des travaux cour d'école et qualité de l'air) par Mme Élisabeth Mc Donough

Mme Mc Donough, directrice du service des ressources matérielles au Centre de services scolaire est accompagnée de Mme Marjolaine Morin, architecte et chargée de projets au service des ressources matérielles. Mme Ménard rappelle le but de la présentation qui est de prendre en compte tous les travaux qui ont été réalisés depuis les dernières années et les travaux à venir. Ainsi, les priorités et l'échéancier seront dégagés. Il sera question également des travaux prévus pour la cour d'école. Mme Mc Donough informe les membres que l'équipe du service travaille auprès de 55 établissements et coordonne un budget de 25 millions annuellement. Concernant l'école Saint-Lucien, étant donné l'âge du bâtiment, plusieurs mises aux normes furent et doivent être effectuées (amiante dans le plafond, cages d'escalier, portes coupe-feux, travaux techniques : chaufferie, bureaux, insonorisation, portes extérieures, salle d'isolement, ajout d'issues et toilettes des classes maternelles). Ces travaux bousculent l'échéancier des travaux prévus sur la cour d'école. De plus, le système de chauffage de l'école passe à une énergie verte et éco énergétique à l'été 2022. Dans cette perspective, il est recommandé d'attendre à l'été 2022 pour effectuer les travaux de la cour d'école. Il est soulevé que ces travaux sont attendus depuis 2018 et que des fonds ont été amassés pour couvrir ces dépenses. Mme Mc Donough ajoute l'importance de se coordonner pour tirer profit des mesures et des fonds couverts pour certains travaux civils. Quelques coûts associés peuvent ainsi être assumés par le Centre de services scolaire. La recommandation du conseil d'établissement, transmise en décembre, traitait de l'urgence d'effectuer les travaux pour le terrain de soccer étant donné sa condition. Une évaluation des coûts a permis de déterminer que ces travaux s'élevaient à 15000\$ pour une réfection uniquement. Il est prévu dans les plans de déménager le terrain pour obtenir une grandeur conforme. C'est une dépense importante si on considère que cela est échelonné sur quelques mois seulement. M. Godin soulève l'aspect sécuritaire. Mme Mc Donough est d'accord avec M. Godin à l'effet qu'il est préférable de ne pas l'utiliser dans l'état actuel. De son côté, Mme Gagné soulève la problématique du peu d'ombre sur la cour. Il est question également de la mise en place de filets pour retenir les ballons dans la cour, de la nécessité de colmater les trous de l'asphalte et du revêtement de la remise (conteneur). Mme Mc Donough et Mme Ménard se font rassurante à l'effet qu'elles feront un suivi en lien avec ces préoccupations. Déjà, plusieurs actions sont enclenchées. Comme dernier point, Mme Mc Donough traite de la ventilation naturelle dans le bâtiment. Un suivi de la qualité de l'air est assuré. Les résultats de janvier présentent un niveau en dessous de 1500 ppm. Elle explique la prise de mesure de CO₂, l'utilisation d'un appareil calibré et l'importance de l'implication de l'équipe-école pour ouvrir les fenêtres en fonction d'un horaire établi. L'objectif étant de demeurer en bas du niveau de 2000 ppm. Mme Gagné s'informe au sujet de la possibilité de la mise en place d'un système mécanique. Mme Mc Donough confirme qu'il faudrait ajouter des conduits et que ces coûts sont très onéreux malgré l'aide Ministérielle. Mme Drolet souligne que sa classe est très chaude lors des grandes journées de chaleur en juin. Suite au départ des invités, M. Godin demande qu'une décision soit prise pour la réfection du terrain de soccer. Il juge que la dépense de 15000\$ est justifiable en raison de la sécurité et de l'engagement pris auprès des parents. Mme Gagné appuie M. Godin. Ils appréhendent un accident et la responsabilité de l'école dans ce contexte. Mme Ménard connaît très bien la situation de report des travaux. L'objectif de la présentation de ce soir était le dépôt de l'échéancier. Elle rassure les membres à l'effet qu'elle fera les suivis nécessaires pour assurer la sécurité du milieu.

	<p>Mme Dupuis propose une prolongation de 15 minutes à la rencontre. Les points 6, 7, 9 et 14 de l'ordre du jour seront priorités. Les autres points non traités sont reportés en juin. Mesdames Nathalie Prud'homme et Vivianne Roux secondent.</p>
	<p>6) Adoption du procès-verbal de la dernière réunion</p> <p>L'adoption du procès-verbal est entérinée par Mme Vivianne Roux.</p>
	<p>7) Suivi au procès-verbal du 11 mars</p> <p>a) Lettre de remerciement pour IGA et Écono escompte</p> <p>Mme Ménard présente la lettre qui fut préparée. Cette dernière sera acheminée.</p> <p>b) Lettre de remerciement pour Roger Nolet</p> <p>Mme Ménard présente la lettre qui fut préparée pour M. Nolet. Des photos de ses créations ont été ajoutées. Elle lui sera remise dans la semaine.</p> <p>c) Lettre de remerciement pour dons de 1000\$</p> <p>Mme Ménard présente la lettre qui fut préparée. Cette dernière sera acheminée.</p> <p>M. Godin interpelle Mme Ménard sur les suivis suivants :</p> <p>Demande d'ajout d'un brigadier, Mme Ménard précise qu'actuellement le service policier de la ville observe et dénombre d'élèves qui circulent dans cette intersection. Mme Gagné ajoute qu'il faut également prendre en compte le nombre de parents qui véhiculent leurs enfants et qui les déposent à cette intersection.</p> <p>Départ de plusieurs élèves vers l'école Saint-Eugène et fête de fin d'année. Mme Ménard précise que le 250\$ prévu pour la fête de fin d'année sera ajouté au don de 1000\$ de l'entreprise de piscine d'un parent du bassin de Saint-Eugène. Dans cette optique, toutes les classes et tous les élèves pourront vivre une fête grandiose. Le départ des élèves sera souligné lors de cet événement.</p>
	<p>8) Parole au public</p> <p>POINT REPORTÉ</p>

	<p>9) Consultation :</p> <p>- Balises pour les frais chargés (cahiers d'exercices) et balises pour les effets scolaires (information, consultation en juin).</p> <p>Mme Ménard explique aux membres la démarche qui s'enclenche pour les listes des effets scolaires et les frais chargés aux parents. Le conseil a la responsabilité de déterminer les balises qui encadrent la production de ces listes par les enseignants. Mme Ménard présente une proposition de balises pour la prochaine année scolaire. La proposition est acceptée à l'unanimité. Proposé par Mme Malorie Gagné et secondée par Mme Amélie Colette.</p> <p>- Renouvellement du service alimentaire</p> <p>Mme Ménard consulte le conseil au sujet des services offerts actuellement par la Carambole. Le niveau de satisfaction semble être commun pour tous. Il est donc proposé par Mme Nathalie Prud'homme et secondé par Mme Tanya Drolet que ce fournisseur soit invité dans l'appel d'offre pour l'école Saint-Lucien.</p>
	<p>10) Information du comité de parents</p> <p>POINT REPORTÉ</p>
	<p>11) Information de l'OPP</p> <p>POINT REPORTÉ</p>
	<p>12) Info COVID</p> <p>POINT REPORTÉ</p>
	<p>13) Fondation Christian Vachon</p> <p>POINT REPORTÉ</p>
	<p>14) Consultation pour les critères de sélection des directions d'établissement (date à déterminer)</p> <p>Il est proposé par Mme Malorie Gagné que les membres envoient leur choix de critères par courriel. Mme Dupuis complètera le document officiel en fonction de la moyenne. Proposition acceptée par Mme Vivianne Roux.</p> <p>Levée de l'assemblée à 21 h.</p>
	<p>15) Varia;</p> <p>POINT REPORTÉ</p>
	<p>16) Levée de l'assemblée</p> <p>POINT REPORTÉ</p>

Présidence

Direction